

Une première victoire sociale ! - la réforme de La Poste est « gelée »

dimanche 2 novembre 2008, par [BESANCENOT Olivier](#), [QUIGNARD Bruno](#), [Rouge](#) (Date de rédaction antérieure : 2 novembre 2008).

Sommaire

- [Une première victoire](#)
- [Tangage à La Poste](#)
- [Convergence postiers-usagers](#)
- [LA POSTE : Fillon bluffe \(...\)](#)

Une première victoire

Déclaration d'Olivier Besancenot

H.Guaino, conseiller de N. Sarkozy, vient d'annoncer le gel de la « réforme » du statut de la Poste. C'est une première victoire sociale qui fait suite au succès de la grève du 23 septembre et à la mobilisation des postiers et de la population contre la privatisation.

Cette victoire en appelle d'autres, notamment contre la fermeture des hôpitaux de proximité, la privatisation du système de santé préconisée par le projet de loi de R.Bachelot, ministre de la Santé . Le gouvernement est pris en tenaille entre la crise économique qui frappe de nombreux secteurs d'activité parmi les plus importants comme l'automobile, la sidérurgie et la contestation sociale qui se manifeste dans les entreprises, ainsi que N. Sarkozy a pu le constater à Renault-Sandouville quand les salariés de cette entreprise se sont mis en grève à l'occasion de sa venue.

Il faut battre le fer quand il est chaud. Le gouvernement doit annoncer le retrait pur et simple du projet de privatisation de la Poste. Aussi, la mobilisation du 22 novembre doit être maintenue pour manifester ensemble contre la politique de privatisation et de reculs sociaux du gouvernement Sarkozy-Fillon.

Le 2 novembre 2008

Réforme de La Poste : Besancenot veut le « retrait pur et simple du projet »

PARIS, 2 nov 2008 (AFP) - Olivier Besancenot a exigé dimanche « le retrait pur et simple du projet de privatisation de la Poste », tout en saluant comme « **une première victoire sociale** » l'annonce d'un gel de la réforme du statut de l'établissement.

« Il faut battre le fer quand il est chaud. Le gouvernement doit annoncer le retrait pur et simple du

projet de privatisation de la Poste », estime dans un communiqué le porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire, lui-même employé de La Poste. Henri Guaino, conseiller spécial du président de la République, a indiqué dimanche matin qu'il « *n'est plus question pour l'instant, dans la situation où nous nous trouvons, d'ouvrir le capital de La Poste* », avant de souligner un peu plus tard que « *le calendrier* » de cette réforme reste « *valable* ».

M. Besancenot a d'ailleurs expliqué sur France Info qu'il restait « *prudent* », se demandant si « *on n'est pas victime d'un énième numéro entre déclarations de porte-parole gouvernementaux ou de l'Elysée qui seront contredits dans quelques heures* ».

« *C'est une première victoire sociale qui fait suite au succès de la grève du 23 septembre et à la mobilisation des postiers et de la population contre la privatisation* », a-t-il toutefois estimé dans son communiqué, appelant à maintenir la mobilisation. « *Le gouvernement est pris en tenaille entre la crise économique qui frappe de nombreux secteurs d'activité parmi les plus importants comme l'automobile, la sidérurgie et la contestation sociale qui se manifeste dans les entreprises* », a estimé l'ancien candidat trotskiste à la présidentielle.

so/tma/sh

Tangage à La Poste

Lorsque, cet été, la direction de La Poste a présenté son projet de changement de statut et d'ouverture du capital de l'entreprise publique, elle espérait bien que son adoption serait une simple formalité. Quatre mois plus tard, ce projet a du plomb dans l'aile, et pas seulement du fait de la crise financière. La réussite de la grève des postiers, la mise en place du comité national de mobilisation contre la privatisation et pour un référendum, les centaines de milliers de signatures recueillies et le retrait de trois organisations syndicales (SUD, FO et CFTC) de la commission Ailleret font réfléchir le gouvernement.

À tel point que le conseiller spécial du président de la République, Henri Guaino, affirmait, dimanche 2 novembre, qu'il « *n'était plus question pour l'instant, dans la situation où nous nous trouvons, d'ouvrir le capital de La Poste* ». En clair, il annonçait le gel du projet, ce qui représente un important recul. Ses déclarations n'ont pas dû plaire à l'ensemble de la majorité et Guaino a dû les rectifier l'après-midi même. Des explications un peu pitoyables, dans lesquelles il tente de convaincre qu'il n'a pas été compris, que le calendrier de la « réforme » était maintenu et que rien n'était changé.

Ce vaudeville dominical montre que le changement de statut reste bel et bien à l'ordre du jour, mais que la mobilisation commence à porter ses fruits. C'est un vrai encouragement à la constitution de comités locaux, à la multiplication des initiatives et à faire du 22 novembre une grande journée de mobilisation.

Rouge

* *Paru dans Rouge n° 2273, 06/11/2008 (Au jour le jour).*

Convergence postiers-usagers

La mobilisation contre le projet de privatisation de La Poste se poursuit, car le projet est loin d'être enterré. Les comités se multiplient et préparent la mobilisation du samedi 22 novembre.

Alors que Sarkozy annonce « plus d'État », le gouvernement n'a toujours pas abandonné son projet de privatisation de La Poste. Avec la situation économique, beaucoup d'usagers, mais aussi certains militants, ont pu penser que le projet de privatisation avait été enterré. Or il n'en est rien. En interne, la hiérarchie ne désarme pas et poursuit une communication offensive sur ce sujet, le président de l'entreprise publique n'hésitant pas à vanter l'actionnariat salarié comme un moyen d'améliorer le pouvoir d'achat.

Dans cette situation, la mobilisation se construit aussi bien dans les quartiers que dans les villages. La réunion publique du 22 octobre, à la Bourse du travail de Paris - où étaient notamment présents Olivier Besancenot, Bernard Thibault, Annick Coupé, Jean-Luc Mélenchon et le député du Parti socialiste en charge du dossier postal - a permis de vérifier l'implication des organisations regroupées dans le Comité national de mobilisation contre la privatisation de La Poste pour organiser le débat public et un référendum sur le service public postal.

Dans la perspective de la journée nationale de mobilisation, le samedi 22 novembre, les créations de comités départementaux ou locaux se multiplient. Plus de 50 départements en sont désormais pourvus et, dans bon nombre d'entre-eux, des comités locaux ont également vu le jour. C'est le cas des Bouches-du-Rhône, où près de quinze comités locaux existent ou sont sur le point d'être créés.

Des initiatives communes (diffusions de tracts, signature de pétitions...) sont organisées devant des bureaux de poste et sur les marchés. Partout, l'accueil, très positif, est un encouragement à continuer. Ces rencontres avec les usagers démontrent également qu'il ne suffit pas de mener une lutte, certes juste, contre la privatisation, mais qu'il est aussi nécessaire d'imposer une autre logique à un service public dégradé depuis des années par la libéralisation et la marchandisation.

Malgré la période, les dirigeants de La Poste n'ont pas freiné leur politique d'externalisation des activités postales vers des commerces. Les mobilisations locales pour la sauvegarde des bureaux sont, elles aussi, en hausse. Dans ce contexte, les réactions d'élus sont importantes. De nombreux conseils municipaux de communes rurales ou urbaines, mais aussi des conseils généraux ou des conseils régionaux, votent des délibérations contre la privatisation. Certains présidents de commissions départementales de présence postale viennent de démissionner. Le contexte général, la création de comités locaux et la réaction des élus locaux, tout concourt à la réussite de la riposte unitaire du 22 novembre, qui est une impérieuse nécessité. Il nous reste trois semaines pour transformer l'essai.

Bruno Quignard

** Paru dans Rouge n° 2272, 30/10/2008.*

LA POSTE : Fillon bluffe et privatise

En préconisant l'ouverture du capital avec prise de participation de la Caisse des dépôts et consignations, François Fillon engage La Poste sur la voie de la privatisation.

En pleine crise financière, il est très délicat, pour le gouvernement, d'annoncer une introduction en Bourse de La Poste. La période s'y prête d'autant moins que l'État recapitalise des banques privées, alors qu'il y a une semaine encore, Nicolas Sarkozy déclarait que les caisses étaient vides. Pour Fillon, laisser entendre qu'il n'œuvre plus pour la privatisation, mais pour une participation de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) dans le capital de La Poste, comporte un double intérêt.

Tout d'abord, il peut tranquilliser un certain nombre de salariés et d'usagers, mais aussi de syndicats ou d'associations. Il donne à l'opération, où La Poste changerait tout de même de statut pour devenir une société anonyme, un vernis « public » et plus présentable. Or, s'il y a ouverture du capital, la CDC se comporterait comme n'importe quel autre investisseur. Elle exigerait des résultats en termes de rentabilité financière. Dans ce cadre, les garanties sur les missions de service public, comme celles à destination du personnel, seraient de pure forme.

De plus, rien n'empêchera la CDC de mettre sur le marché sa participation dans le capital postal, lorsque la conjoncture sera plus favorable. Ce ne serait pas la première fois que la CDC servirait de cheval de Troie à une privatisation. La banque Dexia, par exemple, est née de la cession des parts détenues par la CDC dans le Crédit local de France, dont le rôle était de participer au financement des collectivités locales. Le même type d'opération s'est produit lors de la création de Natixis, quand la CDC s'est délestée de sa participation dans les Caisses d'épargne, à hauteur de 7 milliards d'euros. C'est une évidence, la transformation du statut de La Poste en société anonyme équivaldrait à terme à sa privatisation pure et simple. Le Premier ministre a tenté une nouvelle manœuvre de diversion.

La meilleure réponse à apporter à ce type de manipulations mensongères est la construction d'une mobilisation la plus large possible. D'ores et déjà, nous assistons à la constitution de comités locaux. Il s'agit maintenant de donner un caractère de masse à ces initiatives. Pour centraliser les informations concernant les initiatives et la création de comités locaux, le comité national pour la mobilisation contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur l'avenir du service public postal met en place un site Internet (deux adresses : www.appelpourlaposte.fr et <http://referendumpourlaposte.fr>), ainsi qu'une adresse pour prendre contact : contactappelpourlaposte.fr.

Bruno Quignard

* *Paru dans Rouge n° 2269, 09/10/2008.*